



COVID-19 : Quels impacts sur les entreprises ?

Retours suite à l'enquête réalisée auprès des entreprises

Mai 2020

Consciente de l'impact considérable de la crise sanitaire sur le monde économique, Pornic agglo Pays de Retz, au titre de sa mission « développement économique », et en lien avec l'Office de Tourisme Intercommunal, a contacté près de 2000 entreprises du territoire*, par le biais notamment d'un questionnaire adressé le 7 avril.

Ce dernier a été largement relayé par nos partenaires réguliers que sont les Clubs et réseaux d'entreprises, les chambres consulaires, l'Agence régionale *Solutions & Co*, mais également les experts-comptables, banquiers, assureurs.

Près de 300 entreprises ont répondu au 22 avril 2020.

Nous avons eu à cœur de recontacter toutes celles (161 établissements) qui en ont exprimées la demande toujours en étroite collaboration avec les acteurs du développement économique du territoire, que sont les chambres consulaires et l'agence régionale Solutions&Co.

Ces contacts directs avec vous et vos conseils (comptables, banquiers, ...) nous permettent de disposer d'une première évaluation de l'impact de la crise sanitaire sur votre activité et de bien comprendre vos besoins et vos attentes.

Lors de ces 16 jours d'enquête et d'entretiens, 2 phases ont été observées : si les échanges se sont essentiellement axés sur les aides financières la première semaine, ce sont ensuite vos préoccupations sur les conditions de maintien de votre activité et la mise en œuvre des conditions de reprises que vous avez exprimées.

Cette étude constitue une base de travail essentielle pour accompagner la reprise de vos activités et élaborer dès maintenant des actions de soutien concrètes aux entreprises de notre territoire.

Merci à tous ceux qui ont accepté d'y participer.

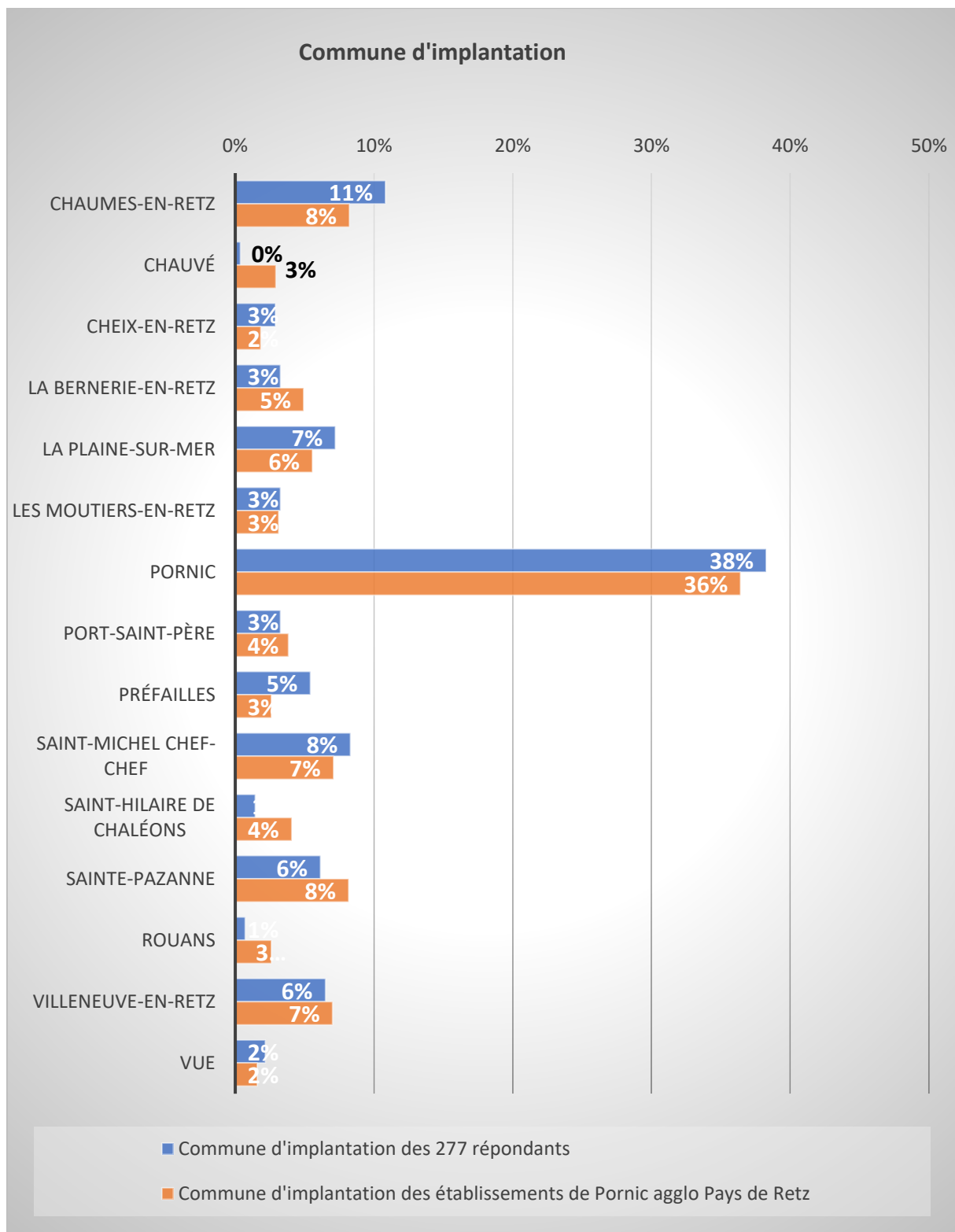
Jean-Michel BRARD

Maire de Pornic - Président de Pornic agglo Pays de Retz

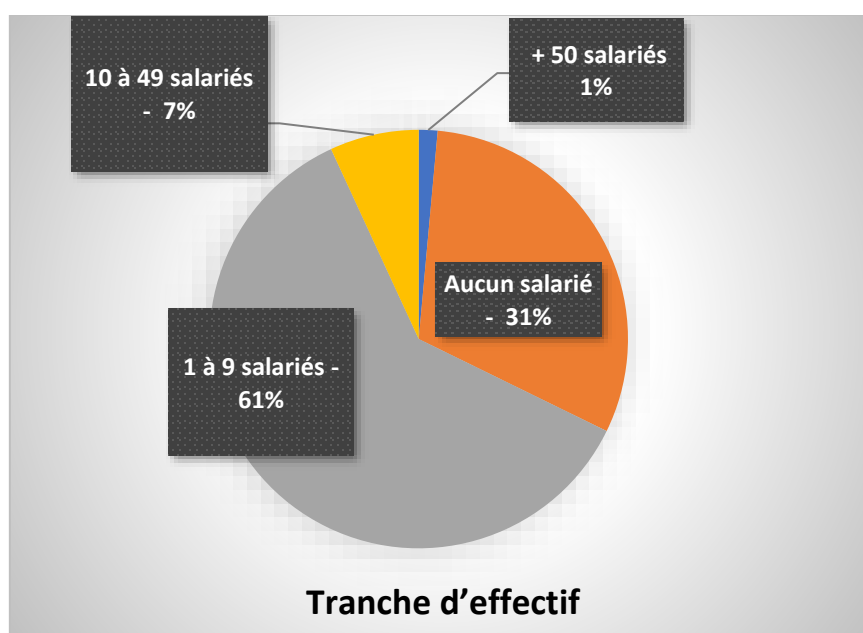
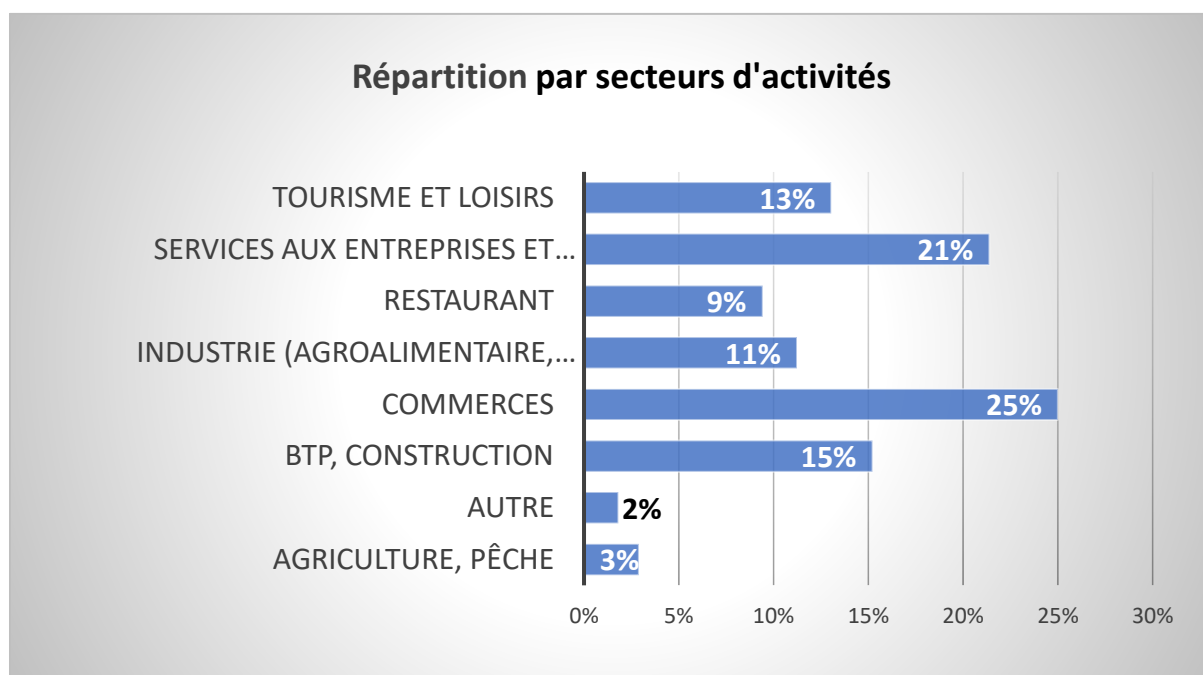
*fichier agglo de 1 722 établissements + diffusion fichier de l'Office de Tourisme Intercommunal à 1 342 prestataires touristiques, dont 85 hébergeurs hors propriétaire de locations de vacances, 115 restaurateurs et 952 commerçants/artisans

Profil des entreprises : un panel représentatif du territoire

La répartition géographique des entreprises qui ont répondu est caractéristique des implantations sur le territoire avec 38% des établissements installés sur Pornic.



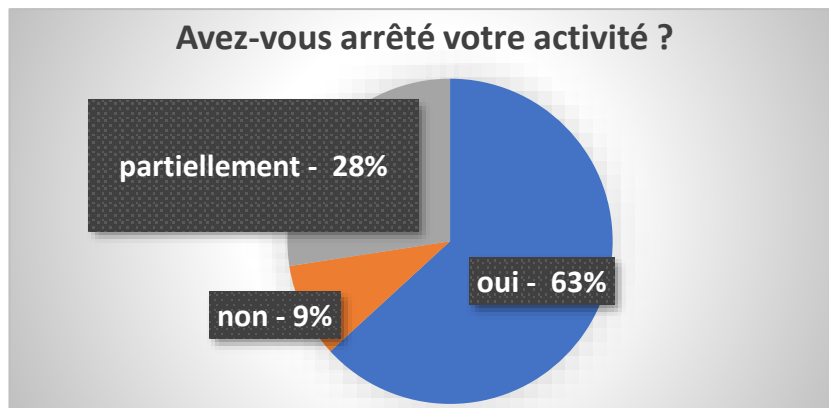
La catégorie des établissements sans salariés est plus difficile à toucher.



Le panel des établissements ayant répondu couvre les différents secteurs d'activité du territoire de Pornic agglo Pays de Retz : le secteur du commerce et des services représente 15% du panel, contre 14% pour l'ensemble des établissements de ce secteur sur l'agglomération.

A l'échelle de l'agglomération, **les établissements sans salariés représentent habituellement 73,3%** du total des établissements. Cette catégorie d'indépendants est plus difficile à toucher et représente 31% des retours.

Des établissements largement touchés par le confinement et les fermetures administratives liées à l'arrêté ministériel du 14 mars

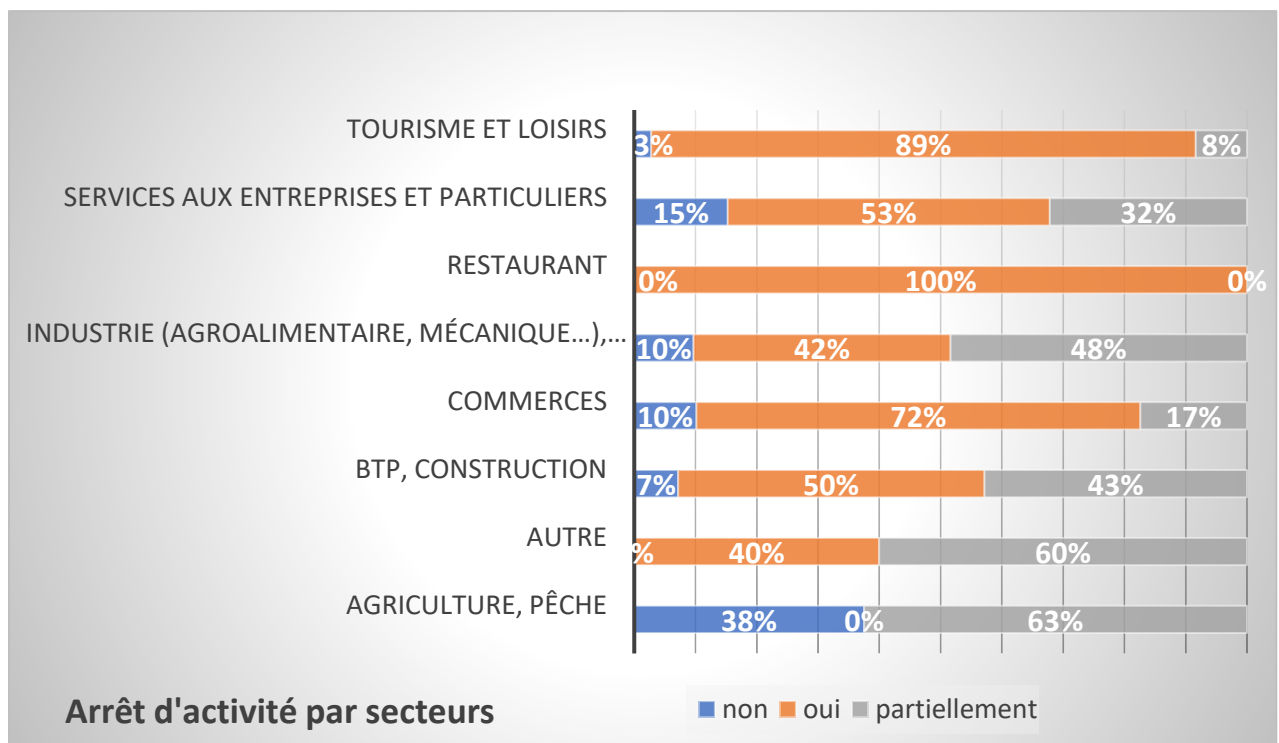


63% des établissements ont été contraints d'arrêter totalement leur activité.

28% la poursuivent partiellement.

Seuls 9% des entreprises ont maintenu totalement leur activité.

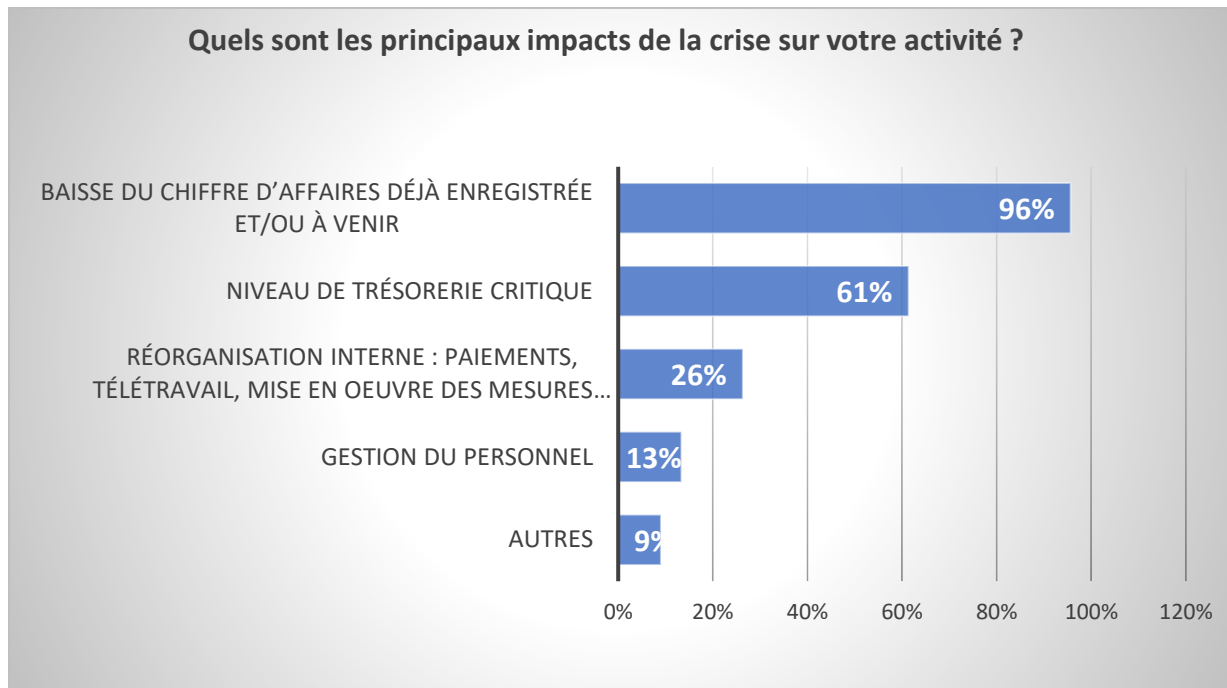
Les secteurs d'activité sont touchés de façon inégale



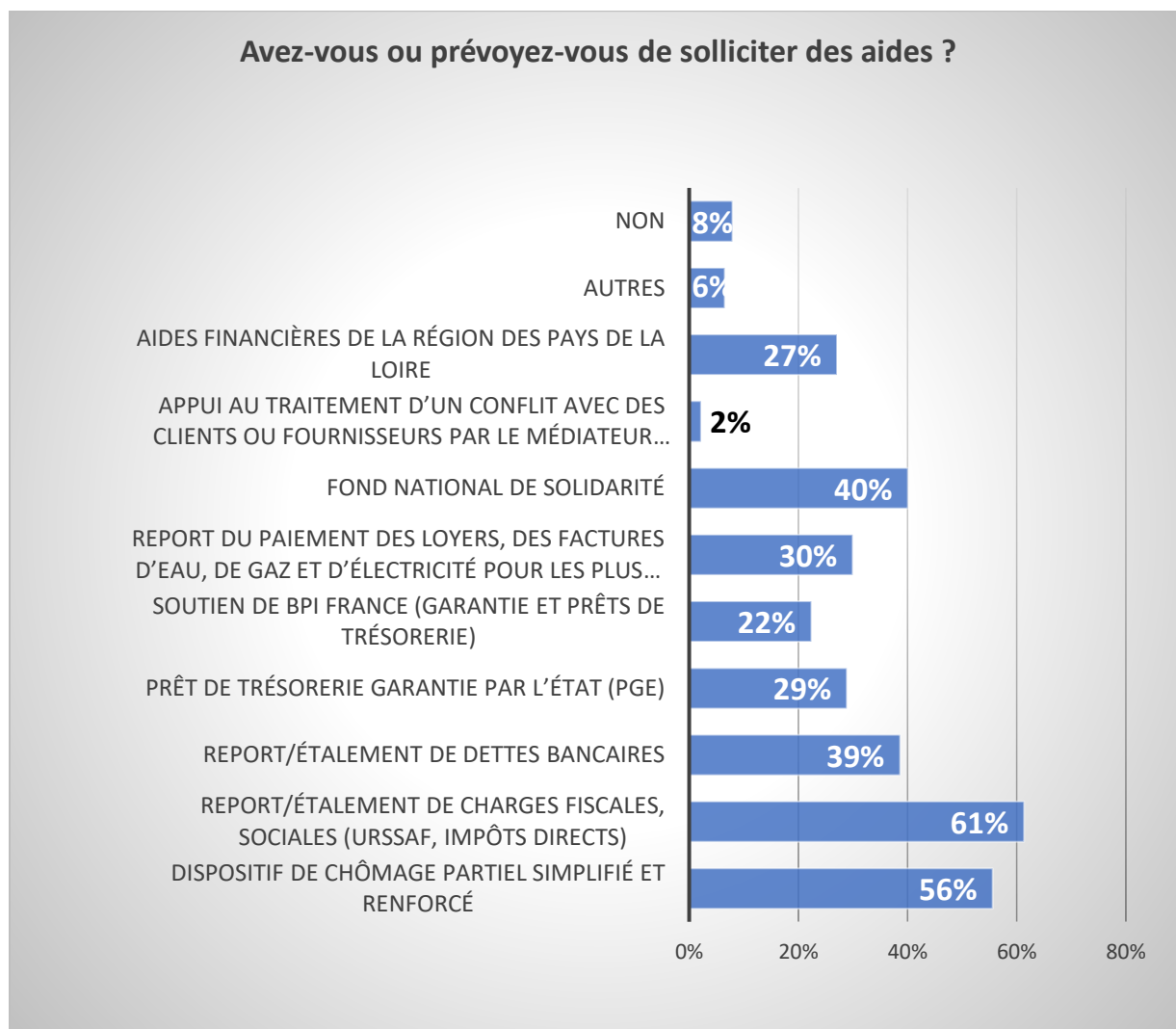
Le secteur de la **restauration a dû faire face à un arrêt total** de son activité (100% des établissements en arrêt). Pour les établissements du **BTP et de l'industrie, l'activité est maintenue mais fortement réduite** (48% du BTP et 45% de l'industrie en activité partielle). La continuité des activités concerne davantage le secteur agricole et agro-alimentaire, sollicitées par les consommateurs. **63% des établissements agricoles sont en activités partielles et 38% en activités totales.**

Des aides essentielles face à des niveaux de trésorerie critiques

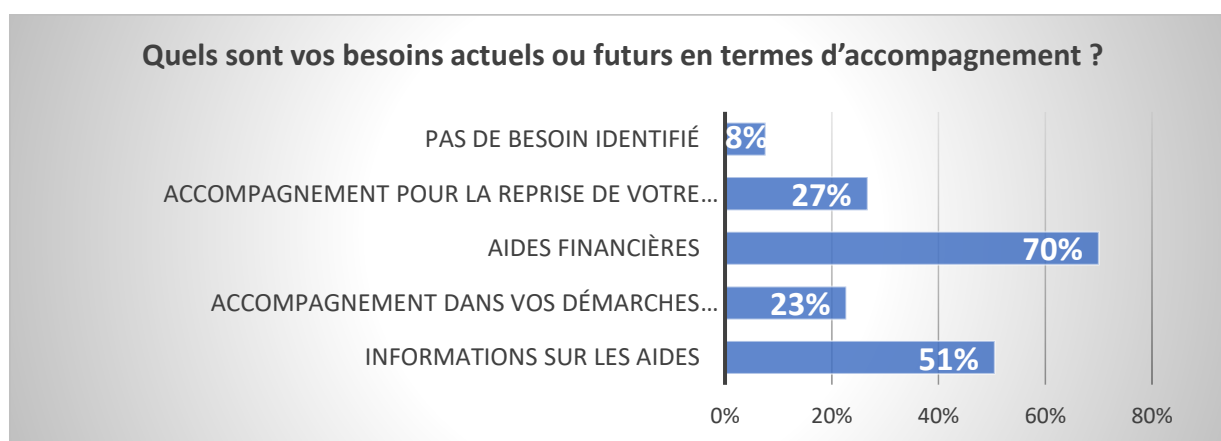
La quasi-totalité du panel interrogé (96%) a connu ou prévoit une baisse de son chiffre d'affaires.
Le **niveau de trésorerie est critique pour 61% des établissements.**



Parmi les mesures exceptionnelles liées au COVID19, les dispositifs de chômage partiel (56% des répondants) et de report de charges fiscales et sociales (61% des répondants) sont largement sollicités et apparaissent comme les mesures prioritaires.

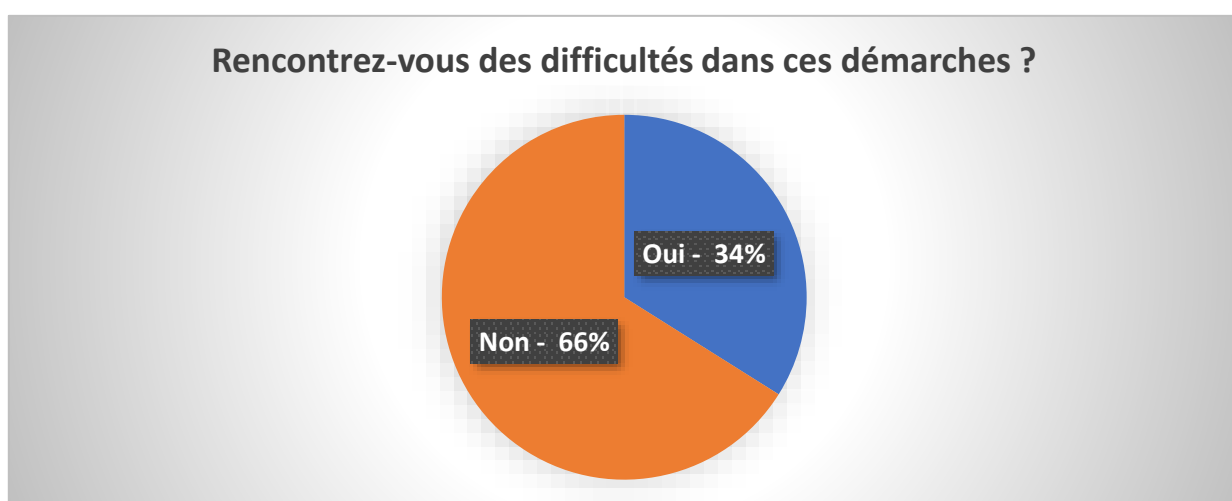
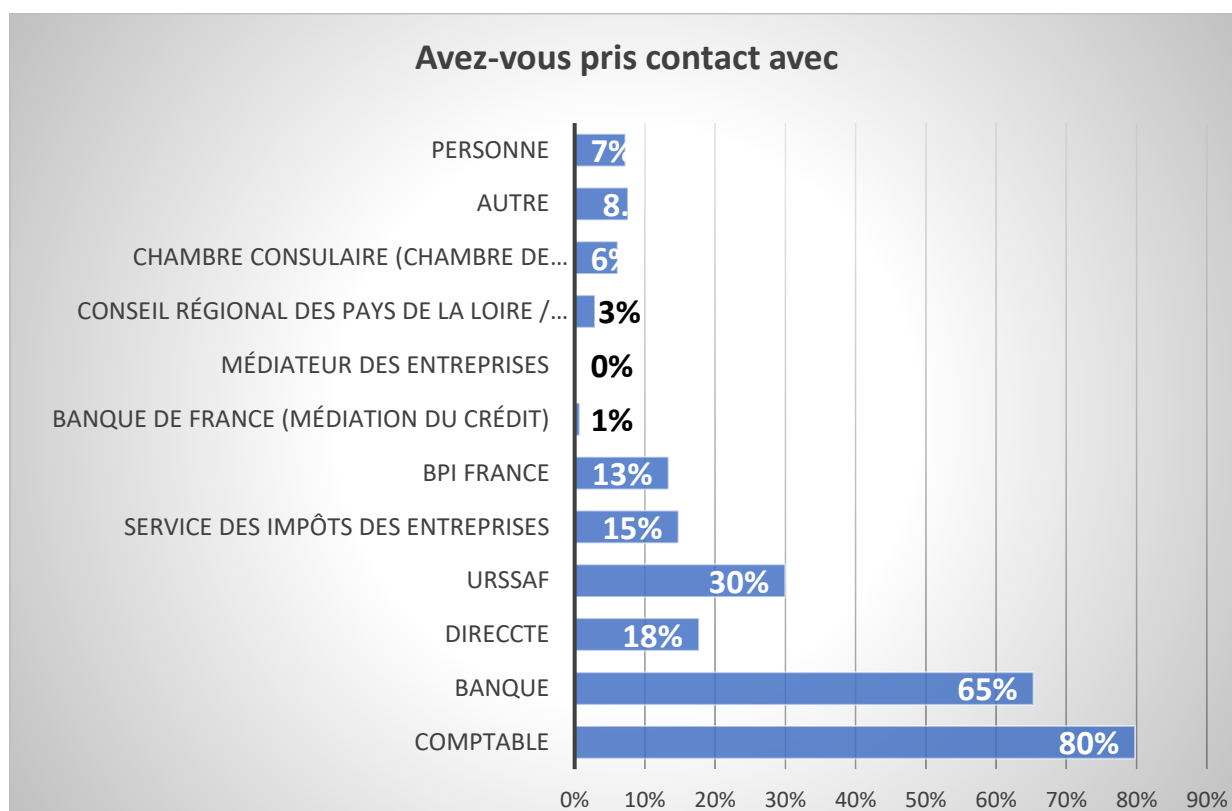


70% des répondants sollicitent des aides financières et 51% des informations sur les aides. Un accompagnement financier est déclaré nécessaire par la quasi-totalité des entreprises. Seuls 8% des répondants n'ont pas prévu de faire appel aux mesures mises en place.



Les experts-comptables et les banquiers, les interlocuteurs privilégiés

Les entreprises se sont prioritairement tournées vers leurs experts-comptables (80%) et leurs banquiers (65%). Même si les entreprises ont globalement une bonne connaissance des aides et bénéficient d'un accompagnement par les experts comptables pour le dépôt des demandes, 34 % déclarent rencontrer des difficultés dans leurs démarches.



Commerce et tourisme : des incertitudes face aux conditions sanitaires de la reprise et sur le comportement futur des consommateurs

Les activités soumises à fermeture administrative

- Pour les **secteurs de la restauration et des loisirs**, une difficulté pour anticiper la reprise induit par un manque de visibilité sur la date et les conditions d'ouverture.
- Pour les **commerces de détails et activités de services**, la question de la déclinaison et du surcoût des mesures sanitaires : essayage des vêtements ou équipements jetables des salons de coiffure par exemple.
- Pour les **activités hôtelières, de gîtes et d'activités de loisirs** : de nombreuses annulations pour la période estivale déjà enregistrées (juillet/août). Une saison estivale 2020 qui sera fortement impactée avec un nombre de touristes limité.
- Une forte demande de ces activités pour un appui de l'agglomération, de l'OTI et des mairies sur la promotion des offres locales.

Des activités déjà fortement impactées par les derniers mouvements de grèves (gilet jaune, réforme des retraites) et l'évolution du comportement d'achat des consommateurs.

Une **trésorerie critique**, qui ne permettra pas de combler la baisse de CA de la période hivernale : la période de mars à juillet constitue plus de 70% du CA des activités touristiques et commerciales. Une **nouvelle phase de tension sur la trésorerie également à prévoir à partir de septembre**.

Les commerces autorisés à rester ouverts

- Une **baisse de CA est constatée** pour les commerces toujours ouverts, liée aux mesures sanitaires prises, à l'exception des épiceries de proximité qui connaissent globalement une augmentation de leur activité.
- Des commerces autorisés qui organisent des **livraisons et/ou des points de retraits** pour maintenir leur activité avec des **outils numériques** renforcés comme vecteur essentiel du lien aux clients.
- Des **mesures sanitaires respectées** : équipements de protection pour les salariés (masques, gants, plexiglas), distance de sécurité instaurée et nombre de clients limité dans la boutique.
- Des difficultés liées à l'approvisionnement en protection individuelle (masques mais aussi blouses,...) et parfois, à l'absence de salariés (garde d'enfants).

Le secteur de l'Agriculture : des filières touchées de façons différentes en fonction de l'activité

Les contacts ont essentiellement été menés avec les acteurs de la vente directe dans le cadre de l'élaboration d'une carte interactive COVID-19 dédiée aux producteurs locaux pour communiquer sur leur activité pendant cette période de crise sanitaire.

- Filière fruits-légumes variable selon les circuits. **Hausse de l'activité pour les maraîchers en circuits courts** (demande des particuliers en hausse pour s'approvisionner en produits locaux)
- **Filière lait : débouchés très perturbés**, baisse des achats par l'industrie agroalimentaire
- Viande bovine : pression sur les prix, fermeture de certains débouchés
- **Viticulture : contexte très difficile**, baisse du CA de 50 à plus de 70 %, déjà fragilisés avec une faible trésorerie.... Des situations critiques pouvant parfois aller jusqu'à des plans de sauvegarde en cours.

Produits de la mer : une filière ostréicole déjà fragilisée mise à mal par la crise

Différents professionnels contactés (ostréiculteurs, mytiliculteur, pêcheur, autres producteurs - sel, spiruline, produits transformés à base d'algues). Des circuits de distribution perturbés par la fermeture des restaurants notamment.

- **Filière ostréicole en grande difficulté** avant même la crise du COVID-19.
 - Notamment avec la présence d'un norovirus en début d'année qui les a contraints à fermer plus d'un mois, sans compter les nombreuses crises de mortalité depuis plusieurs années.
 - Une baisse de fréquentation de la vente directe à l'exploitation depuis quelques années (plusieurs causes, avec entre autres l'ouverture des grandes surfaces les week-ends et jours fériés qui étaient des jours de vente importants pour eux).
- Problématiques liées à la crise du COVID-19 :
 - **Arrêt complet d'activité pour certains** et CA en grande baisse pour les autres (autour de 80-90%).
 - Depuis le confinement, les particuliers se déplacent encore moins sur les points de vente directe (zones isolées des autres commerces).
 - **Grande crainte pour l'avenir** avec un risque dans quelques mois d'une dévalorisation du produit (tailles d'huîtres et vente à perte).

BTP et Construction : au-delà des difficultés actuelles, des inquiétudes sur des répercussions de la crise à l'automne

- Le délai pour maintenir **un niveau de trésorerie** suffisant pour honorer les échéances varie surtout **en fonction de la taille de l'entreprise** :
 - De 0 à 1 mois pour les entreprises sans salarié ou avec un seul salarié,
 - De 1 à 3 mois pour les entreprises de 1 à 9 salariés
 - Souvent un peu + de 3 mois pour celles au-delà de 10 salariés
- Un chiffre d'affaire qui a globalement chuté entre 50 et 70%, voire plus
- La situation des professionnels de ce secteur pendant la période de confinement :
 - Les **difficultés d'approvisionnement** auprès des fournisseurs (industriels à l'arrêt, rupture de stock...)
 - La **réticence des clients** à les accueillir à leur domicile
 - Un **arrêt des chantiers** par certains donneurs d'ordre
 - Difficultés à mettre en œuvre les **mesures sanitaires sur les chantiers**
- **Des répercussions** de la situation actuelle qui se feront ressentir surtout à **l'automne** :
 - Arrêt de l'activité commerciale (démarchage pour les nouveaux marchés)
 - Délais rallongés pour l'instruction des permis de construire
 - Un manque de chantier prévisible à l'automne, un arrêt des mesures de chômage partiel risquent de conduire à des licenciements à l'automne.

Le secteur de l'artisanat de production et de l'industrie : en attente de visibilité après une importante perte de CA

- Beaucoup d'entreprises sont **sous-traitantes ou fournisseurs d'autres entreprises** (imprimeur, réparation nautique, brasserie, ...) et **dépendantes de la reprise de leurs clients professionnels**.
- La baisse du CA constatée est en général entre 50 et 70%.
- Leur trésorerie leur permet de tenir pour le moment. Comme les entreprises du bâtiment, elles sont **en attente de visibilité sur la reprise** avant d'enclencher des prêts de trésorerie.

Le secteur des services aux entreprises et particuliers : dépendant des comportements futurs des clients

Des activités de nature différentes :

- **Les services en direction des particuliers** (ménage, paramédical) sont quasiment à l'arrêt. Certaines de ces activités parfois réglementées (immobilier, paramédical) sont, de par leur nature, exclues de certains dispositifs d'aide alors qu'elles sont le plus souvent employeuses (TPE moins 10 salariés), avec parfois un risque de licenciement évoqué.
- **Les services aux entreprises** couvrent essentiellement des prestations intellectuelles (communication, secrétariat administratif, conseil commercial, RH...). Ce sont le plus souvent des indépendants sans salariés, qui travaillent à leur domicile. Leurs missions sont fréquemment reportées ou suspendues. Ces professionnels expriment une inquiétude sur la reprise de leur activité qui pourrait paraître comme secondaire pour leur client dans un contexte de crise.

EN CONCLUSION

Après cette période inédite de confinement de plusieurs semaines, grâce aux retours en nombre des entreprises de notre territoire et aux contacts directs avec elles, nous disposons aujourd'hui d'une bonne connaissance des difficultés qu'elles rencontrent sur le terrain.

L'économie de notre territoire est très ralentie et tous les secteurs sont touchés. A de rares exceptions près, les pertes de chiffres d'affaires sont importantes y compris pour les activités autorisées et induisent des tensions sur la trésorerie des entreprises. Les filières sont perturbées dans les relations clients/ fournisseurs et la situation a entraîné des difficultés dans les approvisionnements ou l'accès aux débouchés traditionnels.

Les mesures exceptionnelles ont été mobilisées par une large majorité des entreprises mais des difficultés subsistent notamment du fait des reports de charges qui vont peser sur elles en fin d'année. Ainsi, au-delà des difficultés actuelles, les répercussions de la crise laissent craindre une période automnale difficile.

Vos inquiétudes sont grandes et bien légitimes, puisque vous avez dû prendre sur votre capacité en trésorerie, ce qui fragilise votre entreprise sur le court, moyen ou long terme et n'avez pas toujours de visibilité sur l'évolution de votre chiffre d'affaires.

Globalement, si vous nous avez immédiatement exprimé votre besoin de mieux comprendre les dispositifs d'aides, rapidement vos interrogations se sont orientées sur les conditions de mise en œuvre des conditions sanitaires nécessaires au maintien ou la reprise de vos activités. Vous nous avez également fait part de votre souhait d'être conseillés (RH, Développement commercial, organisation, numérique, ...) pour accompagner une relance de votre activité.

Le défi est grand, mais nous pouvons d'ores et déjà nous appuyer sur les initiatives et les solidarités qui sont nées ou se sont confortées dans cet épisode douloureux. Ces éléments récoltés constituent une base de travail essentielle pour poursuivre la mise en œuvre de nos actions et étudier de nouveaux dispositifs de soutien.

Nous allons poursuivre notre accompagnement, en vous aidant à organiser la transition qu'impose le déconfinement, en vous invitant à miser sur l'innovation, notamment numérique, pour accéder à de nouveaux modes de commerce et le développement de nouvelles pratiques anticipant l'évolution des modes de production et de consommation.

Cette enquête nous a également permis d'alerter les autres acteurs de l'économie, que sont l'Etat et la Région, pour les inviter à faire évoluer les dispositifs.

Un grand merci pour votre participation.



Etude réalisée par le service Développement économique de Pornic agglo Pays de Retz, en étroite collaboration avec l'Office de Tourisme Intercommunal.

Contacts :

Service Développement Economique Pornic agglo Pays de Retz

- Philippe GONIN – Responsable Développement Economique
pgonin@pornicagglo.fr
- Marion BOURBAO – Chargée de mission « commerce et artisanat »
mbourbao@pornicagglo.fr
- Julie GIRARD – Chargée de mission « Tourisme et randonnées »
jgirard@pornicagglo.fr

Office de Tourisme Intercommunal

- Gaëtan EVEILLARD – Directeur de l'Office de Tourisme Intercommunal
geveillard@pornic.com
- Nadège MARKOSKI – Directrice adjointe de l'Office de Tourisme Intercommunal
nadege@pornic.com